

frontières, profitant de tous les endroits sur terre comme s'ils étaient à eux. Les autres habitent un petit coin, vivant sans grand espoir et sans aucun horizon. Pour cette majorité, le monde n'est pas une planète, mais une prison. L'écart entre ces mondes ne cesse de grandir, et l'idée d'une planète pour tous se révèle une cruelle déception.

Les gouvernements du Nord et leur légion d'économistes néolibéraux présentent cette pauvreté et le démembrement des communautés comme un effet secondaire inévitable de l'incontournable mondialisation de l'économie. Or, ni la mondialisation déréglementée de l'économie ni ses désastreux effets sur les majorités appauvries ne sont inévitables. La mondialisation résulte de politiques, de valeurs et d'une idéologie, non de forces économiques soi-disant naturelles ou irrésistibles. L'influence démesurée des milieux financiers et commerciaux internationaux est le résultat direct des politiques qui sont établies par des politiciens et des bureaucrates bien vivants.

Ces politiques ne sont pas inévitables et toutes sont réversibles. Elles ont déjà changé et changeront encore. Le commerce et les investissements internationaux peuvent être réglementés et contrôlés. Les sociétés transnationales peuvent être tenues responsables des conséquences sociales et économiques de leurs pratiques. On peut — et l'on doit — rétablir le pouvoir et la responsabilité des gouvernements dans la définition de politiques économiques et sociales nationales visant à protéger et à promouvoir les meilleurs intérêts de tous les citoyens, et non uniquement des riches.



INTER PARES

58, rue Arthur
Ottawa (Ontario)
K1R 7B9
tél. : (613) 563-4801
télec. : (613) 594-4704

Inter Pares, une organisation de justice sociale, œuvre depuis 1975 à créer des liens avec des groupes du tiers monde et à appuyer des programmes de développement communautaire. Inter Pares travaille aussi à sensibiliser le public canadien et à faire des pressions politiques pour favoriser la compréhension des causes, des effets et des solutions au problème de pauvreté.

Ce bulletin d'information de deux pages dans le magazine *Recto Verso* est publié conjointement par les organisations suivantes : AQOCI, Développement et paix, Inter Pares et SUCO.

Avec un A.M.I. pareil, qui a besoin d'ennemi!

Profitant du désintéressement politique qui accompagne la saison estivale, le gouvernement fédéral exprimait son intention de souscrire à l'Accord multilatéral sur l'investissement (A.M.I.). Compte tenu des enjeux entourant cet accord, on doit critiquer le choix qu'a fait le gouvernement de procéder dans cette voie en l'absence de tout débat public.

L'Accord multilatéral sur l'investissement (A.M.I.), qualifié de « charte des droits et libertés des corporations » par le journaliste Jean Pichette (*Le Devoir*, 2 octobre 1997) a été rédigé dans sa version préliminaire par 29 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Selon un autre journaliste, Robert Everett-Green (*Globe and Mail*, 29 mai 1997), l'Accord « interdirait la limitation de la propriété étrangère, l'obligation de créer un minimum d'emplois dans le pays et d'assurer un contenu domestique aux produits, et la jouissance d'un quelconque traitement préférentiel pour les sociétés appartenant à des Canadiens ». Le Conseil des Canadiens a critiqué l'Accord, qui lui paraît être une « charte des droits et libertés qui accorderait aux sociétés transnationales le droit d'acheter, de vendre ou de déplacer leurs activités partout dans le monde, au moment où elles le voudraient, en l'absence de toute réglementation gouvernementale ».

L'Accord n'est donc que la dernière d'une série de politiques que les pays les plus puissants se sont données ces dix dernières années en vue de donner forme à ce qu'ils appellent la *mondialisation*.

Et si la finance et le commerce internationaux exercent une influence aussi démesurée sur les politiques de ces pays, c'est parce que des politiciens et des bureaucrates ont établi des politiques dans ce sens, des politiques tel que l'A.M.I. qui a été négocié à huis clos durant deux ans, mais sans tenir compte de l'opinion publique.